



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue virtuellement et en direct par webdiffusion le vendredi 26 novembre 2021 à 10 h  
conformément aux arrêtés ministériels numéros 2020-029 daté du 26 avril 2020  
et 2020-049 daté du 4 juillet 2020**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement  
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville  
Madame Angela Gentile, conseillère de la ville  
Madame Suzanne De Larochellière, conseillère d'arrondissement  
Madame Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement  
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

**CA21 13 0304**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

Qu'à 10 h 2, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

**CA21 13 0305**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

À 10 h 3 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucun citoyen n'a transmis de question par courriel. À 10 h 3, la période de questions est terminée.

### **CA21 13 0306**

---

#### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.**

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Saint-Léonard pour l'exercice financier 2022, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1217838013. Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 39 423 800 \$ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 28 446 200 \$, de revenus de taxation locale de 8 403 900 \$, d'un budget de revenus locaux de 1 918 200 \$ et d'une affectation de surplus de 655 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1217838013

### **CA21 13 0307**

---

#### **PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2031 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.**

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de Saint-Léonard, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1217838012, ce programme décennal d'immobilisations prévoit des investissements de 68 600 000 \$ au cours des dix (10) prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1217838012

CA21 13 0308

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

Qu'à 10 h 28, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 décembre 2021.

Arrondissement de Saint-Léonard

---

Michel Bissonnet  
Maire d'arrondissement

---

Me Guylaine Champoux  
Secrétaire d'arrondissement